



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6077^e séance

Mardi 27 janvier 2009, à 15 h 15
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ripert	(France)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Ebner
	Burkina Faso	M. Koudougou
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Bui The Giang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

09-22117 (F)



La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Je propose, avec l'assentiment du Conseil, et conformément aux dispositions de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, d'inviter le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. John Holmes.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Holmes à prendre place à la table du Conseil.

Je propose, avec l'assentiment du Conseil, et conformément aux dispositions de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, d'inviter la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, M^{me} Karen Koning AbuZayd.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M^{me} Karen Koning AbuZayd à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. John Holmes, et de la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, M^{me} Karen Koning AbuZayd.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général adjoint Holmes.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil. Permettez-moi de profiter de la présence de la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour exprimer ma profonde admiration pour ce que M^{me} Karen Koning

AbuZayd et ses collègues de l'UNRWA ont réussi à accomplir durant les récents combats, dans des circonstances extrêmement difficiles et dangereuses.

Je me suis rendu dans la région du 21 au 25 janvier pour examiner la marche à suivre pour l'avenir avec les représentants de l'Autorité palestinienne, le Gouvernement israélien et les représentants des sociétés civiles israélienne et palestinienne. Au Caire, je me suis entretenu avec M^{me} Mubarak, en sa qualité de Présidente du Croissant-Rouge égyptien, et avec des représentants du Gouvernement et la Ligue des États arabes. Je me suis rendu à Gaza même cinq jours après le cessez-le-feu, avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert Serry, pour lancer l'évaluation des besoins humanitaires. Je m'attendais à une situation de détresse, mais j'ai été néanmoins choqué par les souffrances humaines et les destructions dont j'ai été le témoin.

Selon le Ministère palestinien de la santé, dont les chiffres n'ont pas été sérieusement contestés, environ 1 300 Palestiniens ont été tués et plus de 5 300 ont été blessés. Trente-quatre pour cent des victimes étaient des enfants. En bref, un habitant de la bande de Gaza sur 215 a été soit tué soit blessé pendant les trois semaines de conflit.

Alors que certaines zones que j'ai vues n'ont presque pas été touchées, dans d'autres, pratiquement tous les immeubles étaient détruits ou pleins de trous. D'après le Bureau palestinien de statistique, 21 000 habitations ont été détruites ou ont subi des dégâts importants. Au plus fort des hostilités, plus de 50 000 personnes ont été déplacées dans les locaux de l'UNRWA et des dizaines de milliers d'autres ont trouvé refuge auprès de leur famille ou de leurs amis. L'infrastructure économique et civile de Gaza a subi une destruction généralisée. J'ai vu, par exemple, qu'à Est Jabalia, une zone industrielle et résidentielle tout entière couvrant au moins un kilomètre carré a été systématiquement détruite au bulldozer. L'une des meilleures écoles de Gaza a été détruite de fond en comble et une bonne partie de l'hôpital Al Quds, toujours dans la ville de Gaza, a brûlé. Des rapports du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) indiquent qu'à Jabalia entre 1 000 et 2 000 familles vivent désormais dans les décombres de leurs maisons. Les dégâts subis par les infrastructures électriques, hydriques, sanitaires, médicales, scolaires et agricoles

étaient visibles partout. J'ai vu également qu'une bombe lancée sur une canalisation principale avait entraîné une inondation d'eaux usées, qui ont formé un lac sur des terres résidentielles et agricoles. Fort heureusement la brèche a maintenant été réparée.

Des conversations avec un certain nombre de Gazaouis ont révélé le traumatisme psychologique subi par les civils qui ont tremblé pour leur vie trois semaines durant, alors qu'aucun endroit n'était sûr à Gaza et qu'ils n'avaient nulle part où fuir. Les parents ont pris conscience avec horreur qu'ils étaient incapables de protéger leurs enfants.

Outre l'UNRWA, je veux saluer les efforts extraordinaires déployés par les équipes médicales gazaouies, les premiers secours et le personnel national et international d'autres organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en dépit des risques énormes qu'ils couraient. Treize membres du personnel médical local et six agents des Nations Unies ont été tués. Trente-quatre centres de santé ont été endommagés ou détruits. Les agents et les installations humanitaires ont été exposés directement aux tirs à beaucoup trop de reprises. J'ai vu les décombres encore fumants de l'entrepôt de l'UNRWA, et le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, situé dans le complexe de bureaux du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient où travaillait ma propre équipe, a subi des dégâts qui l'ont mis hors d'usage.

L'utilisation cynique et irréfléchie des installations civiles par le Hamas et les tirs aveugles de roquettes contre les populations civiles constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire. Toutefois, même en tenant compte des préoccupations sécuritaires d'Israël concernant la protection de sa propre population civile, il est clair que d'importantes questions doivent être posées quant à l'échec des forces de défense israéliennes à protéger effectivement les civils et les travailleurs humanitaires à Gaza. Compte tenu de l'ampleur et de la nature des dégâts, ainsi que des pertes en vies humaines, des préoccupations évidentes se font aussi jour en ce qui concerne le manque de respect, au sens le plus large, du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction et de proportionnalité. Des comptes devront être rendus.

Mais il est également crucial de tourner le regard vers l'avenir et de voir ce qui peut être fait pour

apporter des secours urgents. Après 18 mois de bouclage, qui ont considérablement affaibli la santé des Gazaouis, réduit leurs moyens de subsistance et affecté l'infrastructure, la situation humanitaire à Gaza avant le 27 décembre dernier était déjà très inquiétante. Mes propres observations et les conclusions préliminaires de l'évaluation semblent indiquer qu'un effort humanitaire massif est désormais nécessaire dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la nutrition, l'eau et l'assainissement, le logement, les réparations essentielles du réseau électrique, des routes ainsi que d'autres infrastructures de base, la reconstruction du système de santé, le déblaiement des ruines, les engins non explosés et les soins psychosociaux. À titre de seul exemple, 1,3 million de Gazaouis, soit près de 90 % de la population, ont maintenant besoin d'une aide alimentaire.

Je vais lancer un appel éclair le 2 février dans le cadre d'un plan prioritaire pour répondre aux besoins d'urgence. J'espère qu'une partie de la générosité qui s'est manifestée durant les hostilités pourra être canalisée pour fournir une aide alimentaire et médicale et obtenir d'importantes promesses de dons pour la future reconstruction grâce à des contributions financières souples en réponse à cet appel multilatéral. Mais il faut que deux conditions de base soient réunies pour que nous puissions faire notre travail.

Premièrement, il faut garantir un accès beaucoup plus libre aux articles et au personnel humanitaires. Israël a permis une augmentation des envois de produits de base durant les hostilités, et cette autorisation demeure valable aujourd'hui. Les bons jours, 120 camions chargés d'articles pénètrent dans Gaza. Mais, pour répondre aux besoins journaliers, ce chiffre devrait être d'au moins 500, y compris la circulation commerciale. De nombreux travailleurs humanitaires, dont ceux de la plupart des organisations non gouvernementales internationales, continuent de se voir régulièrement refuser l'entrée.

En outre, revenir au type de restrictions à l'accès qui étaient en vigueur avant les hostilités ne serait ni inacceptable ni viable. Si les travailleurs humanitaires continuent de se heurter à des restrictions inflexibles imposées à leurs déplacements et si des articles indispensables, comme les matériaux de construction, les tuyaux, les fils électriques et les transformateurs, certains équipements clés et les pièces de rechange continuent d'être interdits ou de parvenir au compte-gouttes après d'interminables tracasseries, la vie des Gazaouis ne connaîtra aucune amélioration sensible.

L'usine électrique, par exemple, a besoin de près de 500 000 litres de combustible par jour pour fonctionner normalement. Même avec les arrangements en vigueur, la quantité moyenne de combustible acheminé correspond à moins de la moitié de ce chiffre.

Nous voyons déjà les articles de secours s'empiler en Égypte faute d'accès. Et les problèmes plus larges liés à la fragilité de la situation ont été tragiquement mis en lumière aujourd'hui. En effet, à la suite d'un incident qui s'est produit au sud de Gaza, au cours duquel une patrouille israélienne a été attaquée et un fermier tué, tous les points de passage de Gaza ont été fermés, ce qui a interrompu l'acheminement de l'aide pour la journée et a bloqué une partie de notre équipe d'évaluation.

Il faut également que les biens commerciaux puissent entrer et sortir de la bande de Gaza. Plus urgent encore, il faut que l'argent nécessaire à la reprise d'une activité normale puisse circuler. Les Gazaouis ne veulent pas et ne méritent pas de dépendre encore plus de l'aide extérieure que ce n'est déjà le cas. Ils doivent pouvoir travailler, faire du commerce, reconstruire leur économie, utiliser leur savoir-faire, leur énergie et leur talent incontestables, et ainsi susciter l'espoir dans l'avenir et non le désespoir qui, lui, ne peut qu'alimenter la violence et l'extrémisme.

Des principes importants sont également en jeu, comme le Conseil de sécurité lui-même l'a clairement reconnu dans sa résolution 1860 (2009), qui s'est particulièrement occupée de la question de la fourniture et de la distribution sans entrave de l'aide humanitaire. Assurer l'accès libre et entier des articles et du personnel humanitaires, c'est un principe pour lequel nous nous sommes battus longuement et de manière acharnée dans d'autres contextes, comme au Darfour ou au Myanmar après le cyclone Nargis. De surcroît, en tant que Puissance occupante, Israël a une responsabilité particulière de respecter toutes les dispositions pertinentes du droit international humanitaire dans la mesure où il contrôle les frontières de Gaza. Il est donc fondamental que de nouvelles mesures soient prises immédiatement par les autorités israéliennes pour rouvrir durablement les points de passage sur la base de l'Accord réglant les déplacements et le passage de 2005. De nombreux pays appuient une telle ligne d'action. Les points de passage doivent être ouverts non pas parce que le Hamas le veut ou parce qu'il pourrait en tirer profit, mais parce que les Gazaouis en ont besoin.

Le Ministre israélien des affaires sociales, M. Herzog, qui coordonne les activités israéliennes pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire, m'a assuré que le Gouvernement israélien est déterminé à collaborer avec les institutions de l'ONU et la communauté humanitaire dans son ensemble pour fournir une aide humanitaire d'urgence à la population de Gaza. Nous sommes convenus de mettre en place de nouveaux accords de coordination à cette fin. Toutefois, le Ministre a également indiqué que de nombreuses catégories d'articles susceptibles d'avoir une double utilisation continueraient de susciter des problèmes de sécurité.

Encore une fois, j'insiste ici sur le fait qu'il est inacceptable que nous revenions au *statu quo ante*, puisque le fait d'autoriser un nombre très réduit d'articles à pénétrer dans Gaza ne ferait que perpétuer le châtiment collectif infligé à la population civile, la dépendance contreproductive vis-à-vis des tunnels qui en découle pour l'approvisionnement en produits de première nécessité et qu'accroître encore le sentiment de frustration et de colère. Les préoccupations israéliennes en matière de sécurité sont bien comprises, mais je suis convaincu que la question du passage des marchandises peut être réglée tout en répondant aux plus raisonnables d'entre elles.

La deuxième condition du succès de l'opération humanitaire d'urgence est que nous devons pouvoir travailler de façon efficace avec les autorités israéliennes, coopérer étroitement avec l'Autorité palestinienne et traiter concrètement avec ceux qui exercent le contrôle sur le terrain, sans qu'aucune des parties ne tente d'exercer un contrôle politique sur les opérations humanitaires. Le Hamas doit, par exemple, s'abstenir de toute ingérence dans la circulation et la distribution des articles humanitaires. J'ai été encouragé par le fait que le Premier Ministre Fayyad de l'Autorité palestinienne a indiqué clairement que la fourniture de l'aide humanitaire d'urgence devrait être considérée comme distincte des questions de politique et que l'ONU et ses partenaires avaient un rôle unique à jouer à cet égard.

Il est clair que le meilleur contexte pour mener des activités de secours et de redressement et la seule base fiable de reconstruction à long terme est la réconciliation palestinienne, que l'ONU appuie fermement comme le Secrétaire général l'a dit en toute clarté. Entre-temps, l'ONU travaillera en relation étroite avec l'Autorité palestinienne à la planification du relèvement et de la reconstruction à long terme.

À l'issue de ma première visite dans la région, j'avais mis en garde contre le manque de relation croissant entre la situation sur le terrain, notamment mais pas exclusivement à Gaza, et le processus de paix. Une année plus tard, la population de Gaza continue de vivre dans ce qui est en fait une prison géante en plein air, privée de toute normalité et de toute dignité. Sa vie a été mise en péril par des attaques aveugles à la roquette lancées de son propre sol sans égard aux conséquences, attaques qui ont également tué, blessé et traumatisé des civils israéliens dans le sud d'Israël. Cette population vient maintenant de subir une terrible agression et elle doit vivre avec ses conséquences dévastatrices.

Cette situation n'est ni durable ni acceptable. Elle ne peut que conduire à davantage de désespoir, de souffrances, de mort et de destruction dans les années à venir, voire ruiner sans remède la solution prévoyant deux États que nous nous efforçons tous d'atteindre. Il est donc dans l'intérêt à long terme de toutes les parties, y compris Israël, d'améliorer les conditions de vie de la population de Gaza, en rouvrant les points de passage, en facilitant l'acheminement de l'aide et en lui permettant de vivre, de travailler et d'espérer à nouveau.

Le Président : Je remercie M. Holmes de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Koning AbuZayd.

M^{me} Koning AbuZayd (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les membres de leur invitation à prendre la parole aujourd'hui sur la situation humanitaire à Gaza. C'est pour moi un honneur d'être la première Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à avoir ce privilège. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance au Conseil pour l'attention considérable qu'il a consacrée au conflit de Gaza et à ses conséquences. Le ferme appui exprimé par de nombreux membres au travail de l'ONU sur le terrain nous a fortement encouragés.

Je viens devant le Conseil directement du siège de l'UNRWA à Gaza où j'ai passé la première semaine de la dernière guerre et la première semaine après le cessez-le-feu. J'apporte l'éclairage de notre organisme humanitaire et de développement humain vieux de 60 ans et dont le mandat est d'aider et de protéger une population de 4,6 millions de réfugiés palestiniens en

Jordanie, en Syrie, au Liban et dans le territoire palestinien occupé. Je suis venue présenter aux membres ce que l'UNRWA et les réfugiés que nous aidons pensent et ressentent en cette heure de détresse. J'espère pouvoir transmettre avec éloquence au Conseil nos messages et leurs messages cet après-midi.

Au cours de mes tournées à Gaza depuis le cessez-le-feu du 18 janvier, j'ai été profondément attristée de voir ce qui semble avoir été une destruction systématique des écoles, des universités, des habitations, des usines, des boutiques et des fermes. J'ai pu observer l'atmosphère de choc et de douleur qui règne parmi la population de Gaza. Chaque Gazaoui donne l'impression d'avoir vu la mort en face.

Chaque Gazaoui a une histoire de profonde douleur à raconter. Ils éprouvent de la rage contre les attaquants qui souvent n'ont pas fait la distinction entre objectifs militaires et civils. Ils éprouvent également du ressentiment contre la communauté internationale qui a d'abord permis au siège et ensuite à la guerre de se poursuivre si longtemps.

Néanmoins, mes échanges avec les Palestiniens de Gaza ont également fait ressortir leur courage, leur détermination à surmonter leurs pertes et leur conviction qu'il est possible de rebâtir leurs vies. J'espère que la communauté internationale agira de toute urgence et avec détermination pour profiter des possibilités de redressement et de renouveau de Gaza.

Pour saisir ces occasions, une action politique est nécessaire afin de créer les conditions permettant aux activités humanitaires et de développement humain d'avoir un impact maximal sur la vie des Palestiniens. La priorité pour un relèvement rapide est de répondre aux besoins essentiels et de garantir les droits fondamentaux tels que l'éducation, les soins de santé et le droit à l'emploi. Dit plus simplement, pour aller de l'avant, il faut rétablir une vie normale à Gaza.

Les activités de relèvement rapide de l'UNRWA sont déjà en cours. Deux cent mille enfants réfugiés sont retournés à l'école samedi dernier grâce à notre aide, alors que 50 000 Palestiniens déplacés qui s'étaient réfugiés dans les salles de classe de l'UNRWA reçoivent une aide pour rebâtir leur vie chez eux ou dans d'autres locaux. Nous avons préparé un plan d'intervention rapide dont les éléments principaux comprennent le rétablissement et le renforcement de l'éducation primaire et des soins de santé primaires, la mise en place d'une aide alimentaire d'urgence, de programmes d'assistance en espèces et de création

d'emplois, la remise en état des habitations civiles et des installations de l'UNRWA, l'appui aux organisations communautaires humanitaires, l'appui aux services d'hygiène en collaboration avec les autorités municipales, et l'appui psychosocial aux Gazaouis les plus traumatisés, notamment les enfants des écoles de l'UNRWA. Des enquêtes ont montré que la majorité des Gazaouis sont en état de choc et présentent des signes cliniques de dépression.

Tout ce travail est possible grâce à la réponse extraordinairement généreuse des donateurs à notre appel éclair, notamment des promesses de contributions considérables de la part du monde arabe. Étant données les pénuries financières régulières de l'UNRWA, notamment en ce qui concerne son Fonds général, ces niveaux importants d'appui méritent d'être salués.

Au-delà de l'accent que place l'UNRWA sur les réfugiés, une réaction coordonnée interinstitutions est essentielle pour que le processus de relèvement soit un succès. Cela permettra d'utiliser les différentes capacités du système des Nations Unies, en partenariat avec l'Autorité palestinienne, la Banque mondiale et les pays donateurs. La démarche de l'UNRWA en matière de relèvement et de reconstruction est progressive, fondée sur les services et vise à utiliser les considérables investissements en développement humain que la communauté internationale a effectués à Gaza au fil des ans. Nous estimons que c'est la manière la plus efficace de rendre possible une vie normale pour les Palestiniens à Gaza. La voie la plus sûre vers le calme et la stabilité est la création de conditions socioéconomiques dans lesquelles les Palestiniens peuvent vivre avec leur famille dans la dignité.

Néanmoins, il existe des problèmes qui vont bien au-delà de l'action humanitaire et qui relèvent de l'action politique. C'est pour cette raison qu'il incombe au Conseil de sécurité et à ses membres une partie de la responsabilité d'assurer le retour à la normale à Gaza. Ce fardeau est lourd, mais loin d'être insurmontable si nous agissons de concert dans les domaines bien connus suivants.

Premièrement, l'ordre public doit être restauré à Gaza. Cela permettra d'identifier des interlocuteurs locaux fiables afin d'assurer la sécurité du personnel humanitaire et des opérations humanitaires et créer un environnement qui garantisse la protection des civils.

Deuxièmement, toutes les frontières de Gaza, y compris celles à Karni, Sofa, Nahal Oz, Kerem

Shalom, Erez et Rafah, doivent être ouvertes et rester constamment ouvertes afin de permettre une liberté de circulation dans les deux sens pour les personnes, les biens et les liquidités.

Troisièmement, les négociations pour mettre fin à l'occupation et pour régler pacifiquement le conflit israélo-palestinien sont plus que jamais importantes aujourd'hui, des négociations qui soient inclusives et équilibrées, qui permettent la représentation des réfugiés et examinent, outre les autres questions relatives au statut définitif, la question des réfugiés palestiniens d'une manière qui respecte leurs droits.

Quatrièmement, des efforts pour enquêter sur les violations apparentes du droit international, notamment des attaques directes contre le personnel et les installations de l'UNRWA – telles que le siège de l'UNRWA, cinq de ses écoles et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient – et pour imputer la responsabilité juridique aux auteurs de violations établies, doivent être poursuivis.

Et, enfin, rien de tout cela n'est possible sans la réconciliation entre les Palestiniens et le rétablissement de l'intégrité du territoire palestinien occupé.

Du point de vue opérationnel, l'UNRWA estime que répondre à ces questions est fondamental pour le succès du travail de relèvement rapide et de développement humain. Le relèvement exige que les biens humanitaires et commerciaux circulent librement. La reconstruction exige des frontières ouvertes afin de permettre l'importation de matériaux de construction et l'exportation de produits et de biens de Gaza. Les programmes de création d'emplois seront sans résultat sans marché de l'emploi autonome. Et nos plans pour renforcer l'éducation primaire seront compromis si nous ne pouvons pas offrir aux enfants de Gaza un horizon d'espoir d'un avenir à l'abri de la peur et de la pauvreté et riche de promesses.

Pendant toutes ces journées de violence, le travail humanitaire de l'ONU a continué, illustrant de manière concrète et souvent héroïque notre attachement aux principes de l'humanité, qui sont le fondement de la Charte des Nations Unies. Le personnel de l'UNRWA a dû affronter les bombardements aériens, les tirs de mortier et les tirs d'armes légères pour soigner les personnes blessées et pour livrer des aliments et du carburant aux hôpitaux, aux municipalités et à la population de Gaza. Nous regrettons profondément que quatre membres du personnel de l'UNRWA, dont deux

d'entre eux dans la cadre de l'exercice de leurs fonctions, aient perdu leur vie pendant ce conflit. L'ONU peut être fière, comme je le suis, du fait que, pendant le conflit, le courage et le dévouement – qui caractérisent les prestations du personnel de l'UNRWA depuis six décennies – ont particulièrement été remarquables.

En ce qui concerne les incidences générales des expériences récentes à Gaza, il convient de rappeler que, depuis plus de 60 ans, le Conseil de sécurité se trouve confronté aux questions des Palestiniens et des réfugiés palestiniens, questions classiques de la paix et de la sécurité internationales. Ce que nous avons vu à Gaza a marqué la conscience mondiale avec des images déchirantes de corps brisés et de maisons détruites, de milliers de Palestiniens et de dizaines de civils israéliens – hommes, femmes et enfants – blessés, mourant, fuyant une violence aveugle. Les armes se sont tuées, mais les images restent et nous rappellent qu'il est futile de chercher des solutions militaires à des problèmes politiques et quels sont les périls de l'inaction politique.

Ces images et la souffrance humaine qu'elles représentent sont le résultat de notre incapacité de protéger ceux qui n'ont aucun rôle et aucun enjeu dans le conflit armé. Et je crains que cette guerre restera dans l'histoire comme une guerre sans retenue entre les combattants et caractérisée par le mépris des principes de l'humanité et du caractère sacré de la vie humaine.

Nous sommes également troublés par le fait qu'outre ses effets catastrophiques sur les vies civiles et les infrastructures, le conflit ait remis encore plus en cause l'autorité du droit international au Moyen-Orient. Il a soulevé des questions difficiles quant à la capacité de la communauté des États d'être efficace dans son rôle de garant du droit international dans ce contexte régional spécifique.

Enfin, le conflit a mis en relief les problèmes fondamentaux à savoir la nécessité de s'atteler à la tâche inachevée de longue date qui est de trouver une solution juste et durable au sort des réfugiés palestiniens et de redoubler d'efforts pour créer un État palestinien viable, vivant dans la paix et la sécurité avec Israël.

L'UNRWA continuera à être attaché au service des réfugiés palestiniens. Nous continuerons à nous acquitter de notre mandat de façon à promouvoir la dignité et la valeur intrinsèques des Palestiniens que nous servons.

Mais cette dignité et cette valeur, ce n'est pas seulement à nous de les promouvoir. Les Palestiniens et les réfugiés de Palestine sont assurés de l'aide de l'UNRWA, mais ce dont ils ont encore plus besoin, c'est de l'appui manifeste de la communauté internationale telle que représentée par le Conseil de sécurité. Au cours des prochains mois, tandis que nous mettrons à profit le cessez-le-feu conclu à la suite de l'adoption de la résolution 1860 (2009), l'engagement constant du Conseil de sécurité sera de la plus haute importance.

L'UNRWA appelle le Conseil, organe qui se trouve au sommet du pouvoir multilatéral, à exercer son autorité de manière à transformer en réalité le rêve partagé des Israéliens et des Palestiniens de lendemains sûrs, pacifiques et prospères.

Le Président : Je remercie la Commissaire générale pour son intervention.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 40.